

LIGUE DE L'UNIVERS INFORMATIQUE

DOUBLETTE SCRATCH PETERSEN du jeudi 06 janvier au 31 mars 2022

ART 1 : Le BOWLING CLUB CHÂLONNAIS vous propose une ligue homologuée ouverte aux licenciés en règle avec la FFBSQ.

ART 2 : Le protocole sanitaire en vigueur demandé par la direction du bowling devra être respecté sous peine d'exclusion

ART 3 : Cette ligue étant ouverte à tous les joueurs et joueuses licenciés, les règlements fédéraux en vigueur seront appliqués : PORT DU MAILLOT DU CLUB OBLIGATOIRE, INTERDICTION DE BOIRE DE L'ALCOOL durant la compétition.

Tout litige non prévu au présent règlement et survenant au cours de la compétition sera tranché, sans appel par le Président du BCC ou de la ligue Guillaume SALINGUE.

ART 4 : Cette ligue se déroulera **tous les jeudis**

Le début des boules d'essais se fera à **19h00** (présence des joueurs au plus tard à 18h45)

La formule de cette ligue est une Petersen Scratch(bonification de 10 quilles pour les féminines hors élite) en doublette aléatoire tirée au sort dans 2 chapeaux a chaque journée ainsi que les matchs

Exemple : 24 joueurs présents 12 meilleurs (listing de décembre 2021) chapeau A et 12 suivants chapeau B après tirage au sort effectué le mercredi par un ou une licencié de l'école de bowling.

1 pt par match gagné, 0,5 pt en cas d'égalité pour les 2 joueurs et 2 pt sur le total scratch a l'issue des 5 matchs de la soirée

En cas de nombre de joueurs impairs si joueur présent est en chapeau A il aura un blind à hauteur de la moyenne du chapeau B et vis versa.

En cas d'équipes impairs l'équipe présente jouera contre un blind de la même manière que précédemment (moyenne chapeau A et moyenne chapeau B)

ART 5 : A l'issue de chaque journée **11 au total** (en cumulé) un classement par point sera établi

Dates de ligue : 6,13,20,27 janvier. 3,24 février. 3,10,17,24,31 mars.

ART 6 : Les parties sont réglées soit par votre carte (licenciés BCC) soit en espèce ou carte bancaire à l'accueil du bowling pour un montant de 15 €

Le droit d'entrée pour chaque journée sera de 2,50 € (2 € de retour en lot et 0,50 € reversé au BCC)

ART 7 : A l'issue des 11 soirées une remise des récompenses sera organisée le jeudi 07 avril avec une soirée ludique de type YAMS (5 parties jouées de manière différente)

ART 7 : LES INSCRIPTIONS DOIVENT IMPÉRATIVEMENT ÊTRE DONNÉES PAR MAIL OU PAR SMS AU PLUS TARD LE MERCREDI MIDI précédent chaque jeudi à l'adresse suivante :

guillaume.salingue@live.fr ou au **0669182536**

Vous pourrez vous inscrire pour le jeudi suivant chaque soir de ligue.

ART 8 : Les récompenses seront des bons d'achat

ART 9 : **Les 6 premiers du classement** seront récompensés. LE BILAN DE LA LIGUE AVEC LES RÉCOMPENSES (nombre de participants * 2 € * 11 soirées de ligue) vous sera donné au début de la dernière soirée.

1er = 24% (totalité du retour en lot), 2eme = 20%, 3eme = 18%, 4eme = 16%, 5eme = 12%, 6eme = 10%

2 LOTS TIRÉS AU SORT OFFERTS PAR LE BOWLING (20 parties offertes à valoir sur la prochaine ligue)